

À NE PAS DISTRIBUER, PUBLIER OU DIFFUSER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA, AU JAPON OU EN AUSTRALIE

Ce communiqué n'est pas un prospectus et ne constitue pas une offre de titres aux personnes résidant aux États-Unis ou dans toute juridiction, y compris les États-Unis, le Canada, le Japon ou l'Australie.



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Information réglementée • Information privilégiée • Bruxelles, 15 avril 2025 – 8h30 CET

# Ageas a levé avec succès EUR 550 millions par le biais d'une offre d'actions à la suite d'une constitution accélérée d'un livre d'ordres

Ageas SA/NV (« Ageas » ou la « Société ») annonce avoir levé avec succès EUR 550 millions par le biais d'une constitution accélérée d'un livre d'ordres pour 10.967.099 nouvelles actions ordinaires de la Société (les « Nouvelles Actions ») qui a été annoncée le 14 avril 2025 (le « Placement d'Actions »). Les Nouvelles Actions ont été placées au prix de EUR 50,15 par Nouvelle Action (le « Prix d'Émission »). Le Placement d'Actions est destiné à financer en partie l'acquisition de esure<sup>1</sup> dont l'objectif est d'établir une plateforme britannique parmi le top 3 des assureurs pour particuliers, comme annoncé hier (l'« Opération »). L'Opération devrait générer un retour sur investissement sans effet de levier de plus de 12 % pour Ageas, ce qui se traduirait par un retour sur capital investi (ROIC) avec effet de levier supérieur à 20 %.

Pour plus de détails, veuillez consulter le lien suivant : <https://ageas.com/fr/esure-2025>

<sup>1</sup> Aux termes de l'opération, Ageas acquerra 100 % des titres représentatifs du capital émis et à émettre de Blue (BC) Topco Limited, une société holding pour esure Group plc et de ses filiales.